

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 6 FÉVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	22
Nombre de conseillers absents :	5
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	3
Nombre de votants :	25
Date de la convocation :	30 janvier 2026
Date d'affichage :	30 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le six février, à dix-sept heures et trente minutes, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile, LE GALL Maël (18h55), CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé (18h46), BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, COLAS Anne Marie, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella (17h59)

Absents : LE FLOCH Éric, TASSEL Stéphane, ANTHOINE Julien, THEFO Laurence, LE GUEVELLOU Marjorie

Procurations : TASSEL Stéphane à LE HERVÉ Thomas, ANTHOINE Julien à BOURDON Yves, LE GUEVELLOU Marjorie à BODEVEUR David,

Secrétaire de séance : DAUPHIN Jean-Claude

N°2026/26

Finances locales

Cimetières - Tarifs des concessions applicables au 1^{er} mai 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2223-1 ;

Vu la délibération n°2025/37 du 4 avril 2025, fixant les tarifs des concessions ;

Vu l'avis de la commission « finances et administration générale » du 22 janvier 2026 ;

Considérant que chaque année, il est proposé au conseil municipal, d'augmenter d'environ 1%, les tarifs des concessions des cimetières, situés avenue Pierre Perron et à Trézélan,

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	25
<i>Votes Pour :</i>	25
<i>Votes Contre :</i>	0
<i>Abstention :</i>	0

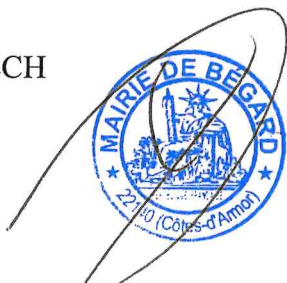
APPROUVE les tarifs tels que présentés ci-dessous ;

Années	2025	2026 +1% arrondi
Tarifs de concessions funéraires		
Concession cimetière (2m²) pour inhumation en pleine terre ou caveau (achat ou renouvellement)		
15 ans	104,00 €	105,00 €
30 ans	198,00 €	200,00 €
Tarifs de concessions cinéraires		
Concession case de columbarium (achat ou renouvellement)		
15 ans	270,00 €	273,00 €
Concession cavurnes (achat)		
15 ans	248,00 €	250,00 €

DIT que les tarifs seront applicables au 1^{er} mai 2026.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH



Le secrétaire de séance,
Jean-Claude DAUPHIN